



**ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'EPURATION DES EAUX USEES DE  
DELLEY-PORTALBAN-GLETTERENS**

---

Procès-verbal provisoire

**Assemblée des délégués du 11 décembre 2023**

<b>Présidence</b>	Guerry Claude-Alain	Delley-Portalban
<b>Délégués</b>	Ney Sébastien	Delley-Portalban
	Elie Alexandre	Delley-Portalban
	Savoy Nicolas	Gletterens
	Leuenberger Nicolas	Gletterens
<b>Comité directeur</b>	Bongard Serge, président	Gletterens
	Cotting Philippe	Delley-Portalban
	Keusen Jean-Daniel	Delley-Portalban
<b>Collaborateurs STEP</b>	Folly Bruno	
	Baudois Stéphane	
<b>Excusés</b>	Hotz Patrick (délégué)	Delley-Portalban
	Cuany Didier (délégué)	Gletterens
<b>Lieu :</b>	Salle communale de Delley – 18h00	

**Tractanda :**

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée des délégués du 30 mai 2023
2. Budget 2024
  - 2.1. Présentation du budget de fonctionnement
  - 2.2. Rapport de la commission financière
  - 2.3. Approbation du budget de fonctionnement
3. Informations et divers

M. Claude-Alain Guerry, président de l'assemblée des délégués, salue cordialement les délégués de l'Association, les membres du Comité directeur ainsi que les collaborateurs de la STEP. L'assemblée a été convoquée conformément à la loi en vigueur par invitation personnelle adressée aux délégués, par insertion dans la Feuille Officielle et par affichages aux piliers publics.

M. Guerry procède à la présentation de l'ordre du jour qui est approuvé, à l'unanimité, par les délégués présents.

## **Point 1 – Approbation du procès-verbal**

Les délégués ayant consulté le procès-verbal de l'assemblée du 30 mai 2023 l'approuvent à l'unanimité, sans objection.

## **Point 2 – Budget 2024**

### **2.1 Présentation du budget du compte de résultats (fonctionnement)**

Présentation du budget du compte de résultats qui se solde par une charge totale s'élevant à CHF 618'050.00. La participation des communes membres s'élève à CHF 606'800.00. Principaux points relatifs aux variations des charges par rapport à 2023 :

- 7201.3111.00            Achat machines, appareils, véhicules, outils**  
Achats de palan, vanne guillotine, pompes, clarificateur pompe URP, pompes de soubassement, sonde PH, protection pour moniteur, etc.. Ces achats permettront le bon fonctionnement de la STEP sachant que son exploitation doit être maintenue jusqu'au raccordement définitif à la STEP régionale.
- 7201.3120.00-01        Achat combustible et électricité**  
Hausse de 20% prise en compte pour le combustible et 30% pour l'électricité
- 7201.3120.04            Frais élimination des boues**  
Estimation au vu des dépenses des deux dernières années et des majorations de l'électricité et des combustibles.
- 7201.3132.01            Frais d'étude STEP régionale**  
Etude toujours en cours en parallèle de la constitution de l'EBBV
- 9610.3401.00            Intérêts des dettes**  
A noter que l'association a pu bénéficier d'un taux d'intérêt favorable lors de la conclusion du contrat.

### **2.2 Préavis de la commission financière**

M. Alexandre Elie procède à la lecture du rapport de la commission financière:

La Commission financière a pris connaissance du budget 2024. Elle a rencontré le Comité directeur et la caissière pour une discussion et les renseignements souhaités ont été obtenus, notamment sur la variation des charges par rapport à 2023 au chapitre « achats de machines et de matériel ». Ces dépenses sont nécessaires à l'exploitation de la STEP et à son maintien jusqu'au raccordement à la STEP régionale.

En fonction de ces éléments et par rapport au budget présenté, la commission financière émet, sous l'aspect financier, un préavis favorable.

### **2.3 Approbation du budget du compte de résultats 2024**

Les délégués, sans objection, approuvent le budget du compte de résultats 2024.

### **Point 3 – Informations et divers**

#### ***Step régionale***

M. Philippe Cotting informe que chaque commune se verra facturer les charges liées à l'EBBV selon la clé de répartition définie. La discussion sera donc ouverte dans les exécutifs des communes membres de l'AIEE, à savoir si les frais de chaque commune seront intégrés à l'AIEE ou facturés de manière indépendante. Les décisions sont à communiquer d'ici le mois de février. A noter que les frais sont liés au nombre d'habitants.

M. Savoy est d'avis que chaque commune reçoive sa facture.

#### ***Rapport d'exploitation***

M. Folly informe qu'un brasseur montre des signes de panne imminente.

Concernant les mesures, une abondance d'eau est constatée soit un débit dix fois plus élevé par rapport à un temps sec. Il faudra prévoir le rehaussement de certaines chambres. M. Baudois relève la modification opérée par la Grande-Cariçaille afin d'augmenter le niveau d'eau dans les marais.

M. Cotting préconise d'envisager le déplacement du collecteur dit « des chalets », tel que mentionné dans l'opposition déposée par l'Association dans le cadre de la mise à l'enquête du PAC Rives Sud du lac de Neuchâtel.

En réponse à M. Savoy, MM. Bongard et Cotting informent que les contrôles par débitmètres sont en cours de réalisation dans différents secteurs afin de déterminer s'il s'agit de problèmes d'infiltrations ou de raccordements.

Plus aucune question n'est posée.

M. Serge Bongard adresse ses remerciements aux collaborateurs pour leur travail durant l'année, aux membres du Comité de direction ainsi qu'aux délégués.

M. Guerry lève l'assemblée à 18h25 et souhaite à tous de belles fêtes de fin d'année.

Au nom de l'assemblée des délégués

La secrétaire

Le président

M. Collaud

C.-A. Guerry